4.4.5.2.2.15. Savanes à *Dichanthium annulatum* des côtes rocheuses et trottoirs massifs basaltiques semi-xérophiles

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.1.16

Correspondance TMNHR : 87.191 Savanes herbacées

Zone de référence : Pointe au sel, Saint-Leu (X : 322006; Y : 7654036)

Photographie 154 : Savane à *Dichanthium annulatum*

Diagnostic structural

Cette végétation présente une physionomie de type pelouse savanicole moyenne, ouverte et recouvrant de faibles superficies (de l'ordre de 2 m^2), unistratifiée dominée par *Dichanthium annulatum*. Elles atteignent 40 cm de hauteur en moyenne et se présentent sous la forme de patch au sein d'une matrice principalement savanicole.

Diagnostic écologique

Savanes des côtes rocheuses et des trottoirs rocheux massifs basaltiques semi-xérophiles de la côte «sous le vent» à *Dichanthium annulatum*

Synécologie :

Cette végétation héliophile se développe sur les zones arides (côtes rocheuses semi-xérophiles) de la côte ouest de l'île. Les sols y sont argileux, bruns ferruginisés, parfois caillouteux sur couche colluviale, où la roche basaltique affleure à certains endroits. Cette végétation constitue un complexe savanicole avec les savanes à *Heteropogon contortus* ainsi que les savanes à *Heteropogon contortus* et *Botriochloa pertusa*.

Syndynamique :

Spatialement, ces végétations s'inscrivent dans la dynamique des falaises et côtes rocheuses où elles s'installent en arrière des pelouses savanicoles à *Chloris barbata*. Elle précède les savanes à *Heteropogon contortus* avec qui elles forment une mosaïque.

Le positionnement syndynamique de ce groupement est plutôt difficile à appréhender ; des relevés complémentaires restent nécessaires pour affiner l'analyse.

Synchorologie :

À l'échelle des Mascareignes, l'espèce caractéristique du groupement, *Dichanthium annulatum* est présente également sur l'île Maurice. De manière plus globale, l'espèce a une aire de distribution tropicale à subtropicale et est implantée sur tout l'ensemble de l'Océan Indien (Afrique, Arabie, sud est de l'Asie) et a par ailleurs été introduite en Amérique tropicale et en Australie.

Ces végétations sont peu communes à l'échelle du département réunionnais localisée sur les côtes rocheuses semi-xérophiles de la côte sous le vent.

Ces savanes tropicales sont fréquentes à Grande-Terre en Guadeloupe, où elles se développent au sein des forêts xérophiles sur des sols calcaires, vertiques en situation plus humides.

Ailleurs, le manque de données ne permet pas de préciser la chorologie de l'espèce caractéristique du groupement et de manière plus générale, la chorologie du groupement qui se pourrait avoir une aire de répartition pantropicales.

Diagnostic flore

Le cortège floristique pauvre est caractérisé par une graminée *Dichanthium annulatum*, présente en moyenne 4,1 espèces.

Espèce caractéristique du groupement : *Dichanthium annulatum*

Espèce caractéristique de variations : Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne : *Chloris barbata, Cynodon dactylon, Heteropogon contortus, Desmanthus virgatus, Dichanthium aristatum*

Variation du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

L'espèce caractéristique du groupement *Dichanthium annulatum* est indigène à La Réunion. En revanche, ces habitats sont très rares à La Réunion mais ne recélant pas d'espèces de très grande valeur patrimoniale.

La valeur floristique et son occurrence relativement limitée à l'échelle de La Réunion confèrent à ces habitats un intérêt patrimonial moyen.

La menace principale de ces habitats est liée à l'envahissement par les fourrés secondaires exotiques et plus particulièrement ceux à *Desmanthus virgatus*.

L'intérêt de cet habitat réside en agriculture pour laquelle *Dichanthium annulatum* constitue une espèce de bonne valeur fourragère.

Cet habitat présente un intérêt patrimonial moyen.

Discussion syntaxonomique

Aucun rattachement phytosociologique ne semble avoir été mis en évidence pour ces savanes. Ce groupement a néanmoins une réalité statistique et de « terrain » et peut être rattaché au rang d'association :

Association : ***Dichanthietum annulati*** ass. nov.

A ce jour, ce groupement est restreint sur les côtes rocheuses de la côte « sous le vent » de La Réunion, et le manque d'information relatif au groupement ne permet pas de justifier la classification des rangs phytosociologiques supérieurs.